

REQUETE EN ABATTAGE D'ARBREréf. **4.44.103**

(selon l'article 21 du règlement d'application du 22 mars 1989 de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites du 10 décembre 1969)

SITUATION	Chemin de l'Airelle 2 – 1084 Carrouge
PARCELLE	343
PROPRIETE DE	DEL DUCA Jean-Jacques et Simone
REQUERANTS	DEL DUCA Jean-Jacques et Simone
OBJET (S)	Abattage d'un érable
DATE REQUETE	9 novembre 2022
AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC DU 17 novembre au 7 décembre 2022	

Jorat-Mézières, le 15 novembre 2022
Municipalité de Jorat-Mézières
1084 Carrouge

DATE	Oppositions et observations éventuelles (motifs, signature et adresses; si plusieurs arbres, préciser lesquels font l'objet de remarques)